

DEVINETTE

L'opération suivante est incorrecte. Que doit-on faire, sans la modifier, pour qu'elle devienne juste ?

$$XI + I = X$$

RÉPONSE DE DÉCEMBRE :

La phrase «Mélania Viendras-Tu Manger Jeudi Sur Un Nuage ?» permet de retenir l'ordre des 8 planètes de notre système solaire. L'initiale de chaque mot indique une planète : Mercure, Vénus, Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune...



La lettre de la mairie

JANVIER 2018 - N°106



INFOS MAIRIE

MOT DU MAIRE

Comme chaque année, cette lettre du mois de janvier me permet de vous adresser mes meilleurs vœux.

Nous avons œuvré tout au long de l'année pour que notre commune soit toujours plus agréable à vivre malgré les difficultés de tout ordre qui ne nous ont pas permis d'avancer comme nous le souhaitons sur certains projets communaux.

En 2018, notre salle des fêtes sera enfin ouverte au public. Nous espérons vivement que l'ouverture de la boucherie charcuterie donnera un nouvel élan au commerce local. Nous avons encore beaucoup à faire, nous poursuivrons les projets communaux et nous continuerons à œuvrer afin qu'il fasse bon vivre au quotidien dans notre commune. Soyez certains que le conseil municipal et moi-même restons mobilisés pour continuer à défendre avec sérieux et bienveillance les intérêts de Patay.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans la vie locale. Je les encourage à continuer leurs actions en espérant qu'elles donneront l'envie à d'autres personnes de les rejoindre dans cette démarche pour le plaisir de tous.

Au nom des membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des jeunes, je présente à tous, mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur, d'amitié et d'épanouissement personnel, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers.

Marc Leblond

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le premier Conseil Municipal des Jeunes se tiendra le mercredi 10 janvier à 16h à la mairie. Après son installation qui a eu lieu le 29 novembre dernier, le CMJ va pouvoir commencer à réfléchir aux projets qu'il souhaiterait mener.



TRANSFERT DE COMPÉTENCES

La loi NOTRÉ (Article 66) fixe le transfert des compétences Eau et Assainissement collectif au 1er janvier 2018 de manière optionnelle et au 1er janvier 2020 de manière obligatoire. L'article 76 de cette même loi fixe le transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations) au 1er janvier 2018 de manière obligatoire. Les maires concernés par l'assainissement collectif, les agents techniques en charge de l'exercice de la compétence, la Direction Départementale du Territoire, le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont constitué un comité de pilotage, accompagné par un bureau d'études, afin d'analyser la situation et d'orienter les décisions dans l'intérêt de tous.

Suite à ce gros travail de réflexion, la communauté de communes de la Beauce Loiretaine est devenue compétente pour l'assainissement collectif (incluant la gestion des eaux pluviales) ainsi que pour le contrôle et l'entretien des systèmes d'assainissement non collectif (SPANC). De même, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) incombera à la communauté de communes.

Un plan d'investissement prévu sur 10 ans impliquera une conséquence sur le prix de l'eau et de l'assainissement pour aboutir à une convergence des tarifs appliqués au sein de la communauté de communes. Au terme de ces 10 ans, les communes de la Beauce Loiretaine devraient arriver à un tarif de 1,69 €/m3 aux consommateurs pour l'assainissement.

À titre d'information, jusqu'au 31 décembre dernier, le tarif le plus bas était de 1,15 €/m3 et le plus élevé de 2,23 € dans les communes de la Beauce Loiretaine. Patay appliquait le prix de 1,45 €/m3. Pour 2018 et 2019 les conseils municipaux des communes concernées par l'assainissement collectif ont la possibilité de conserver ou de modifier le tarif de l'eau assainie. Patay a fait le choix d'augmenter de 2 centimes d'euros le m3 d'eau assainie pour 2018 et devrait répéter cette augmentation en 2019, afin, si le tarif moyen est retenu, d'arriver en « douceur » à celui-ci dans 10 ans.

VOEUX DU MAIRE

Marc Leblond, Maire de Patay, les membres du Conseil Municipal ainsi que les membres du Conseil Municipal des Jeunes seront heureux de vous accueillir à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 12 janvier à 18h30 à la salle Yves Carreau.

achevé. Voici ce qu'il ressort de cet état des lieux :

Le territoire péri-urbain tend à se développer progressivement avec l'arrivée de jeunes familles. La population connaît un vieillissement inéluctable comme au niveau national, mais bien moins marqué.

Le cadre de vie dans le territoire des 3 pays est très apprécié, l'enjeu reste donc de maintenir des services de proximité ou du moins d'en faciliter l'accessibilité.

L'analyse de l'état de santé met en évidence une mortalité prématurée comparable au Loiret mais inférieure à celui de la région et de la France hexagonale.

Une mortalité comparable aux autres territoires pour les cancers, pour les maladies cardio-vasculaires, en revanche supérieure pour le diabète.

La prévention et la promotion de la santé demeurent par conséquent un enjeu majeur. Une démographie de professionnels de soins de premiers recours qui reste faible, mais les efforts entrepris pour faire venir de nouveaux professionnels devraient se concrétiser.

Enfin, il apparaît nécessaire de consolider les dispositifs et les services, notamment pour accompagner les personnes en perte d'autonomie et les populations vulnérables.

Enfin, un zonage (répartition géographique des professionnels de santé) précis a été effectué concernant les médecins, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes, les orthophonistes et les chirurgiens-dentistes.

À l'issue de ce diagnostic, la deuxième étape va pouvoir débuter, ayant pour objectif de définir les priorités de santé publique. Dans ce sens, les groupes de travail sont convoqués début 2018 et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des évolutions dans une prochaine lettre de la mairie.



INFOS DIVERSES

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'ensemble des sapeurs-pompiers se joint à J. M. Laforge, Président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Patay/St Péray, pour vous remercier de l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé lors de leur passage pour les calendriers. C'est toujours un plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Comme l'an dernier, pour chaque tournée, une personne sera tirée au sort et se verra offrir un panier garni. Les noms des gagnants seront inscrits dans la lettre de la mairie de Février. De plus, tous vous souhaitent une merveilleuse année, que 2018 soit pour vous l'année de toutes les réussites, de toutes les joies et remplie de bonheur.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture prochaine en septembre 2018 d'une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers sur Patay.

Un JSP, c'est un jeune entre 12 et 13 ans.

Être JSP, cela consiste à participer à des manœuvres de secours et apprendre les gestes qui sauvent, découvrir le matériel d'incendie et apprendre les techniques de lutte contre les incendies au travers de manœuvres et de parties théoriques, réaliser des activités sportives, développer un esprit d'équipe, de cohésion, une certaine maturité et du courage, participer à différentes manifestations (sportives, défilés, cérémonies ...) et aussi peut-être consolider votre projet de devenir sapeur-pompier volontaire.

C'est un engagement de 4 ans, avec des rendez-vous les samedis matin. Le Jeudi 11 janvier, les pompiers seront au collège de Patay afin de faire découvrir le projet aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} et éventuellement de "recruter" les jeunes intéressés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Adjudant LAFORGE Jean-Michel au 06 27 69 72 57.



UNION COMMERCIALE

Jusqu'au lundi 15 janvier, les commerçants de l'Union Commerciale vous invitent à venir participer à leur animation commerciale. Plutôt ardu mais toutefois réalisable, le but du jeu est de reconnaître un ou une commerçante déguisé(e) en Père ou Mère Noël... Un indice supplémentaire dissimulé dans le décor des vitrines concernant sa profession vous est donné pour faciliter la tâche. De nombreux lots surprises seront à gagner. Bonne chance à tous !

STATIONNEMENT...

Trottoir : étroit ou large la voiture est interdite. La loi sur le stationnement a évolué, c'est pourquoi il faut éviter aujourd'hui de se garer sur un trottoir, même devant chez vous.



Les mauvaises habitudes peuvent mener la vie dure à votre compte en banque. Nous pouvons penser, en toute bonne foi, ne gêner personne et n'entraver en aucune manière la circulation en nous garant à cheval sur un trottoir, surtout si l'espace piéton est suffisamment large pour laisser le passage aux poussettes ou aux fauteuils roulants. Et, dès lors, ne pas être verbalisable.

Erreur, car la loi ne fait pas dans le détail. Garer sa voiture sur un trottoir, même "proprement", est désormais passible d'une amende de 135 €. Pour les deux-roues, l'amende existe également, et est fixée à 35 €.

De même et contrairement aux idées reçues, les propriétaires qui se garent sur le bateau situé devant l'entrée de leur maison peuvent être verbalisés. Ce type de stationnement est qualifié de gênant par le code de la route, qu'il soit parallèle ou perpendiculaire à la chaussée.

INFOS DIVERSES

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée le mardi 2 janvier.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Les ARS (Agences Régionales de Santé) assurent le pilotage et la mise en œuvre de la politique de santé dans les régions. À ce titre, sous l'égide de l'Observatoire Régional de la Santé Centre - Val de Loire, et sur différents territoires, les ARS travaillent afin d'établir des Contrats Locaux de Santé, permettant d'accompagner les collectivités territoriales qui le souhaitent à mettre en place une dynamique de santé locale reposant sur des actions de promotion et de prévention de la santé et d'accompagnement médico-social.

Les signataires de ce contrat sont les collectivités territoriales et les ARS. Les préfets, les services de l'Etat, les acteurs de santé et les associations peuvent également être associés au dispositif.

2 objectifs prioritaires sont visés pour les territoires :

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé,
- Mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité.

La mise en place du CLS découle de trois étapes qui sont :

- Réalisation du diagnostic territorial de santé (quantitatif et qualitatif),
- Définition des priorités de santé publique,
- Lancement du programme d'actions.

Pour le diagnostic, plusieurs indicateurs ont été collectés (données chiffrées, recensement des acteurs de prévention...). Des rencontres avec des professionnels, des élus et des habitants se sont déroulées. Le diagnostic territorial de santé a concerné 3 pays regroupés, formant une ceinture autour de l'agglomération orléanaise (Pays Forêt d'Orléans - Val de Loire, Pays Sologne - Val Sud et Pays Loire Beauce) et est aujourd'hui

CINÉMOBILE

SAMEDI 27 JANVIER

ERNEST ET CÉLESTINE EN HIVER



À 16h00

- Jeune public
- Réalisé par Julien Chheng et Jean-Christophe Roger
- Genre : Animation
- Durée : 45 min

Ernest est un gros ours de Charabie. Il aime jouer de la musique et manger de la confiture. Il a recueilli chez lui Célestine, une petite souris orpheline et ils partagent désormais une maison. Les deux compères ne s'ennuient jamais ! À l'approche des premiers flocons, ils se préparent à l'hibernation d'Ernest : il faut s'occuper de Bibi, leur oie sauvage, qui s'envolera avant les grands froids, se rendre au bal des souris et y fêter le premier jour de l'hiver. Enfin, il ne faut surtout pas oublier de cuisiner de bons gâteaux pour qu'Ernest s'endorme le ventre plein !

Ernest et Célestine en Hiver est un programme de quatre courts-métrages. Les épisodes qui composent le programme permettent de retrouver les aventures des deux héros aux premiers jours de l'hiver.

STAR WARS : LES DERNIERS JEDI



À 17h00

- Réalisé par Rian Johnson
- Avec Daisy Ridley, John Boyega, Oscar Isaac
- Genre : Fiction
- Durée : 150 min

Les héros du Réveil de la force rejoignent les figures légendaires de la galaxie dans une aventure épique qui révèle des secrets ancestraux sur la Force et entraîne de surprenantes révélations sur le passé. *Le nouvel Opus (épisode VIII) de la saga (inter) planétaire.*

LE BRIO



À 20h30

- Réalisé par Yvan Attal
- Avec Daniel Auteuil, Camélia Jordana, Yasin Houicha
- Genre : Fiction
- Durée : 95 min

Neïla Salah a grandi à Créteil et rêve de devenir avocate. Inscrite à la grande université parisienne d'Assas, elle se confronte dès le premier jour à Pierre Mazard, professeur connu pour ses provocations et ses dérapages. Pour se racheter une conduite, ce dernier accepte de préparer Neïla au prestigieux concours d'éloquence. À la fois cynique et exigeant, Pierre pourrait devenir le mentor dont elle a besoin. Encore faut-il qu'ils parviennent tous les deux à dépasser leurs préjugés.

Daniel Auteuil et Camélia Jordana forment un duo formidable dans une comédie pleine de charme et d'esprit.

VIE SCOLAIRE

COLLÈGE ALFRED DE MUSSET

C'est une période riche en activités qui a été proposée aux élèves du collège de Patay en ces mois d'automne :

Préparation du jardin - Par le club déco-jardin

Cette année, le club-déco jardin a planté et semé plusieurs plantes en prévision du Printemps : des pensées, des passiflores, des fraisiers, des rosiers, des asters, des oreilles d'ours et des anémones. Un grand merci à Mme Baccara, M. Caze-nave, Mme Pissier et à la mairie de Patay pour leurs dons en graines et plantes. Merci beaucoup de nous aider à faire vivre le jardin !

Un journaliste au collège - Par Mme Hubert (prof. documentaliste)

Dans le cadre du thème "Informé, s'informer, déformer ?" du programme de français de classe de 4^{ème} et de l'éducation aux médias et à l'information, le collège reçoit Anthony Gautier, journaliste et co-fondateur du site d'information Apostrophe 45. Les 5 classes de 4^{ème} du collège ont déjà pu rencontrer M. Gautier à deux reprises depuis le mois de novembre. Les élèves ont dans un premier temps échangé autour de son métier de journaliste et des évolutions du journalisme avec le numérique. Ils l'ont de nouveau accueilli pour mieux comprendre comment les journalistes trouvent, choisissent et mettent en forme l'information dans un journal. Une dernière séance autour de la fiabilité de l'information et du cryptage des images a été programmée avant les congés de Noël.

Un hibou au collège - Par Mme Nez (professeure d'histoire géographie)

Un hibou a été aperçu le jeudi 23 novembre 2017 dans le jardin du collège. Lors de l'écriture de cet article, nous étions en train de fabriquer des hiboux en pomme de pin... Cela fera des amis pour les prochains hiboux qui viendront nous rendre visite (s'il y en a) ! Nous sommes très heureux de la découverte de ce hibou car c'est le seul que nous avons pu apercevoir depuis le début de l'année !

En attendant les vacances au CDI - Par Mme Hubert

Le CDI s'est paré peu à peu des couleurs de Noël grâce au travail du club CréaLoisirs (par Me Grison, secrétaire, et Me Vincent, AED) et de la Ligue des lecteurs extraordinaires. Un sapin orné de décorations



créées par les membres du club CréaLoisirs a été installé à l'entrée du CDI. À son pied, les élèves de la Ligue des lecteurs extraordinaires ont déposé des cadeaux soigneusement emballés et renfermant... des livres du CDI !

Prêts surprises : les livres sont prêtés, la surprise est offerte !

L'opération "prêts surprises" a en effet été reconduite cette année et cette fois-ci, la professeur-documentaliste a été secondée par la Ligue des lecteurs extraordinaires. Ensemble, ils ont sélectionné les livres, les ont emballés et y ont apposé un indice sur le contenu des paquets (parce qu'il faut être surpris... mais pas trop quand même !). Comme l'an dernier, les élèves qui le souhaitent ont pu réserver un paquet renfermant un ou deux livres afin de l'emprunter pour les vacances de fin d'année.

Et comme l'an dernier, un calendrier de «l'avant-vacances» était proposé depuis le 1^{er} décembre.

Chaque jour, une nouvelle énigme était dévoilée et les élèves avaient deux jours d'ouverture du CDI pour y répondre. Pour chaque énigme, 2 gagnants étaient tirés au sort parmi les bonnes réponses. Des chocolats étaient en jeu !

Actions CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté)

Tous les élèves de 6^{ème} ont suivi une action de prévention proposée par l'association ADATEEP (Association Départementale pour le Transport des Elèves de l'Enseignement Public).

Au programme : une vidéo sur la bonne attitude dans les transports scolaires suivie d'un temps de questions/réponses ; une mise en application dans un bus spécialement mis à disposition accompagné la projection.

Tous les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont suivi une action de prévention autour du harcèlement et des dangers d'internet. Cette action menée par la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) a permis à chaque élève de s'exprimer et de mieux appréhender la question du harcèlement et du cyber-harcèlement.

VIE ASSOCIATIVE

BAD' RÉOLUTION POUR 2018

À l'occasion de la quinzaine du badminton, la ligue du Centre-Val de Loire de badminton encourage ses clubs à ouvrir leurs portes à tous pour fêter la nouvelle année. Avides de bonnes résolutions pour commencer l'année 2018 en pleine forme, les amateurs, sportifs ou non, sont bienvenus au club de Patay. Du lundi 8 au lundi 22 janvier, le club propose des animations et séances gratuites pour faire découvrir le badminton aux jeunes et moins jeunes. Facile d'accès, ludique et convivial, le bad' plaît au plus grand nombre et permet à tous de s'amuser rapidement, quel que soit son vécu. Le mieux est d'essayer. Les deux premières séances sont offertes. Gymnase, lundi 18h30 - 19h45 (dès 6 ans), et 19h45 - 21h30 (pour tous), jeudi 20h15 - 22 h (ados, adultes). Contact du club : badpatay45@gmail.com



FAMILLES RURALES

Le Mercredi 13 décembre 2017, l'association Familles Rurales de Patay a offert aux enfants, à la salle de Sonis, son traditionnel Arbre de Noël animé par deux jeunes comédiens. Les enfants y sont venus nombreux.

Tout d'abord, c'est la Mère Noël qui a fait part de son inquiétude : «SOS, on a perdu le Père Noël !». Comment vite le retrouver à l'approche du 25 décembre ? Pour cela, avec la complicité des enfants, elle a dû résoudre des énigmes ou relever des défis en rencontrant Spiderman, Dora, le capitaine Crochet, la Reine des Neiges ou le Père Fouras qui les ont entraînés dans des combats, de la magie, des quizz...



Et comme tout finit bien : Surprise ! Le Père Noël était de retour, sur la scène ! Ce spectacle a été apprécié et très applaudi par toute l'assistance.

Ensuite, le Père Noël est descendu dans la salle pour distribuer des paquets de friandises à tous les enfants. Cet agréable

après-midi s'est terminé autour d'un goûter.

Les membres de l'association remercient la municipalité de Patay pour sa participation financière.

CLUB PONGISTE

Le tennis de table de Patay se porte moins mal que prévu. 40 licenciés, c'est 2 de moins que l'an dernier, mais cela est mieux que ce que nous espérions.

Notre animateur fédéral, qui vient tous les mercredis après-midi, fait un bien fou à nos jeunes qui progressent maintenant très vite. Cela se voit en compétition ou les jeunes se comportent très bien et gagnent leurs matchs.

En compétitions départementales, le CP Patay a montré ses forces, et si l'équipe 2 ne monte pas de division pour 1 tout petit point, nous avons su gagner quand il le fallait, même face à des équipes supérieures.



Si vous aussi vous voulez faire de la compétition avec nous, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'un entraînement. Ce sera gratuit les 2 premières semaines.

Bonne année 2018 à tous !

MÉDIATHÈQUE

VISITE - SURPRISE

Pour notre plus grand bonheur, le Père Noël a fait une courte halte le mercredi 20 décembre à la médiathèque pour souhaiter de belles vacances aux enfants et leur rappeler l'importance d'être sage...



EXPOSITION

Du 16 janvier au 10 février, nous aurons l'immense plaisir d'accueillir l'exposition de Clémence Pollet :

" Il était une fois.....la Ballade de Mulan "

Clémence Pollet, à travers les illustrations magnifiques de l'album "La Ballade de Mulan", nous offre une lecture illustrée tout en délicatesse de la véritable légende chinoise. De par sa thématique, il fait entrer un texte chinois très ancien (IV^{ème} siècle) dans une étonnante résonnance avec les préoccupations de notre société concernant l'identité, le genre et la liberté. Cet ouvrage remarquable de par ses illustrations et la qualité de son édition a reçu un prix prestigieux.

Clémence Pollet sera présente le jeudi 1^{er} février pour une rencontre avec des classes et des dédicaces avec un large public à partir de 16h30. Ne ratez pas ce délicieux moment



Toute l'équipe de la médiathèque vous présente ses vœux de douces, bonheurs (petits et grands) et sérénité pour 2018.

Nous aurons le grand plaisir de vous retrouver le mercredi 3 janvier à 9h.

RS PATAY

Une belle fin d'année pour nos petits footballeurs ! En effet, le 16 décembre 2017, le Père Noël était présent au gymnase de Patay pour récompenser les U6, U7, U8 et U9 du RS Patay, ainsi que les enfants des autres clubs venus pour le plateau de Noël. Un bilan positif pour toutes nos catégories tant dans les résultats sportifs que dans l'esprit convivial.

Un grand merci à tous les participants de notre loto du 17 décembre qui s'est déroulé, une nouvelle fois, dans la bonne humeur.

L'équipe du RS Patay Football et ses licenciés vous souhaitent, à tous, une très belle et heureuse année 2018.



CALENDRIER MANIFESTATIONS

7 janvier : Loto du Comité de Saint Jean. Sous-sol de la salle des fêtes. Début des jeux à 14h30.

12 janvier : Voeux du Maire, 18h30 à la salle Yves Carreau

16 janvier : Début de l'exposition de Clémence Pollet à la médiathèque Marcel Proust.

27 janvier : Cinémobile à partir de 16h00 sur la place Jeanne d'Arc.

CALENDRIER SPORTIF

13 janvier : U17 à 15h : RSP - Malesherbes (coupe).

21 janvier : Séniors à 15h : RSP - BBG

ÉTAT CIVIL

Naissance :

AVON Gabriel né le 02/12/2017

Décès :

MILLET Alice née HAMONT décédée le 23/11/2017

CHESNEAU Odette née GUILLAUMIN décédée le 27/11/2017

CHATELET Mireille née GUERIN décédée le 29/11/2017

POITRENAUD Danielle décédée le 9/12/2017

Document édité par la maire. Responsable Publication : Marc Leblond
Responsable Rédaction et Mise en page : Marie Delalande
Impression : Imprimerie Chauveau - Le Coudray 28630
Tirage 1100 exemplaires. Envoyez vos infos à marie.delalande@mairiepatay.fr